

Date
N°

13 OCT 2025

Retour courrier
Diffusé le

Services de l'Etat			
SG	DDT	DDFIP	
Dircab	DDETS	DSDEN	
SP Senlis	DDPP	DIPN	
SP Compiègne	UDAP	GGD	
SP Clermont	UD/DREAL	ONACVG	
SP Politique de la ville	DDARS	OFB	
DSEC		ONF	
BRECI			
Pôle sécurité routière			
DCEF			
DCLE			
SGCD			
SCAD			
SIDSIC			
Service pilote :			

Observations	
Le préfet	Le secrétaire général
La directrice de cabinet	Le sous-préfet chargé de la politique de la ville

En l'absence d'observation particulière, la prise de connaissance du courrier doit être accompagnée d'une apposition de la mention « Vu » ou de votre visa.

Le service pilote est chargé de transmettre une copie de sa réponse au sous-préfet d'arrondissement, aux services « pour Information », de jumeler la réponse et le bordereau sur Ze-Doc s'il y a accès, sinon de transmettre une copie de la réponse et du bordereau au SCAD, qui les jumelle sur Ze-Doc.

DES HOMMES, DES IDEES, DES ACTIONS



Beauvais, le 8 octobre 2025

**PREFECTURE DE L OISE
1 place de la préfecture
60022 BEAUVAIS CEDEX**

Réf : LM/SM 04

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avis de notre syndicat relatif à l'enquête publique sur la consultation extension de la RN31 « mise à 2x2 voies entre le bois de lihus, Arsy et Compiègne ».

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Régis DESRUMAUX



DREAL Hauts de France
« Concertation RN31 » Cité administrative
53 rue de la Vallée
80000 AMIENS

Beauvais, le 07 octobre 2025

Objet : Avis consultation extension de la RN31 « mise à 2x2 voies entre le bois de lihus, Arsy et Compiègne

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation organisée par l'Etat concernant la mise à 2x2 voies entre le Bois de Lihus, Arsy et Compiègne, le syndicat agricole majoritaire FDSEA de l'Oise et les Jeunes Agriculteurs de l'Oise souhaite vous formuler ses observations pour le compte des exploitants du secteur.

Nous émettons tout d'abord une réserve concernant la méthode de concertation proposée. En effet, les concertations prévues pour échanger sur le projet sont à la fois des réunions et des temps d'échanges ouverts à tout public. Néanmoins, les principaux acteurs concernés par ce projet sont les propriétaires et surtout les exploitants agricoles qui cultivent aux alentours. Il est absolument nécessaire de consulter en priorité dans le cadre d'une consultation restreinte, les exploitants et propriétaires riverains, étant les principaux concernés afin de garantir une clairvoyance des propositions à soumettre ensuite au public.

En ce qui concerne les variantes proposées dans le cadre de cette consultation, nous serons très vigilants à propos des emprises foncières qui seront utilisées pour ce projet. En effet, la ferme Oise subit déjà depuis plusieurs années une consommation foncière importante. Si l'on compte uniquement pour le secteur de Compiègne, nous avons le projet Canal Seine Nord Europe, le projet MAGEO, le développement de l'agglomération du compiégnois et zones industrielles limitrophes.

Nous serons également très vigilants en ce qui concerne l'accessibilité des parcelles agricoles et la circulation des engins agricoles avec le moins d'allongement de trajet possible.

En d'autres termes, il est indispensable de réaliser une étude préalable agricole afin d'évaluer et ce peu importe le choix des variantes proposées, les impacts de ce projet sur le milieu agricole : Identifier les exploitants concernés, étudier leurs contraintes individuelles et collectives, établir les besoins nécessaires suivant les variantes du projet (l'accessibilité, la circulation des engins, la cohésion entre les parcelles qui bordent l'axe routier).

FDSEA de l'Oise

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricole de l'Oise
Rue Frère Gagne - BP 40463 - 60021 Beauvais cedex
Tél. : 03 44 11 44 11 - Email : contact@fdsea60.fr

L'adéquation entre le projet d'extension de la RN31 et l'étude préalable agricole est une condition primordiale pour la pérennité de l'activité agricole, composante structurante du territoire.

Au vu des variantes proposées, nous exigeons celle qui présente le moins de consommation foncière agricole et celle qui garantit la circulation des engins agricoles en tout temps pour accéder au parcellaire. Il s'agit donc de la variante B malgré une consommation foncière estimé à 2.9ha. A noter que cette variante permettrait plus largement de décongestionner le flux de circulation permettant à tous à chacun de circuler plus librement et de faciliter les accès aux communes voisines.

Dans le cas où des variantes proposant une mise à 2x2 voies pour tout ou partie de la section à 110 km/h seraient tout de même envisagées, nous demandons des garanties fermes et concrètes pour les exploitants agricoles. A savoir, un accès à leurs parcelles de part et d'autre et sur toute la section envisagée ; la création d'un aménagement foncier pour la redistribution du parcellaire afin de limiter l'impact agricole. Des compensations seront à prévoir dans ce cas pour les allongements de parcours éventuelles.

En complément de cet avis et bien que cela ne relève pas directement du périmètre de la présente consultation, la FDSEA de l'Oise et les Jeunes Agriculteurs de l'Oise souhaitent attirer l'attention sur un point connexe qui présente une forte pertinence dans le contexte des aménagements envisagés. En effet, l'accessibilité des engins agricoles sur la rocade Nord de Compiègne à hauteur de la RN1031 n'est à ce jour pas permise. Cette limitation d'accès engendre des difficultés importantes pour les exploitants agricoles locaux, contraints à des détours parfois significatifs, voire à emprunter des voies non adaptées à leur gabarit. Situation déjà bien connue pour la traversée des communes de l'ARC.

À l'occasion du passage en 2x2 voies de la portion voisine, nous demandons que des aménagements spécifiques soient étudiés pour permettre ou faciliter l'accès des engins agricoles à l'ensemble du linéaire concerné, y compris sur la portion déjà existante.

Cela a pour objectif de contribuer à une meilleure cohérence d'aménagement du territoire, en tenant compte des usages agricoles et en améliorant la sécurité de tous les usagers (également pour les riverains des communes traversées par ces engins). Par conséquent, nous souhaitons que ce point fasse l'objet d'une étude complémentaire ou d'une coordination avec le projet envisagé.

Nous vous invitons à examiner ces requêtes dans une optique d'aménagement plus global du secteur.

La FDSEA de l'Oise et les Jeunes Agriculteurs de l'Oise restent donc très attentives à l'évolution de ce projet d'extension de la RN31 et se tient à disposition des services de l'Etat pour travailler en bonne concertation avec le monde agricole.

Mathieu CARPENTIER,
Président des Jeunes Agriculteurs de l'Oise



Régis DESRUMAUX,
Président de la FDSEA de l'Oise

